

**Définition Chaîne – chaîne d'angle : (n.f.) En architecture, lorsqu'un mur est construit en petit appareil, en brique ou en moellons, dispositif en forme de pile, réalisé avec d'autres matériaux de plus grande dimension pour assurer la cohésion des maçonneries.**

Dérivé du latin catena (chaîne). Il ne semble pas utilisé en architecture avant le XVIIe siècle. Voici la définition qu'en donne Félibien en 1676 (Des principes de l'architecture) : « Chaîne de pierre de taille qui sert à fortifier les murailles. C'est une pile de pierres mises les unes sur les autres en liaison, pour porter des poutres, fortifier une muraille. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation

